



Conseil Communal  
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 17 mars 2026

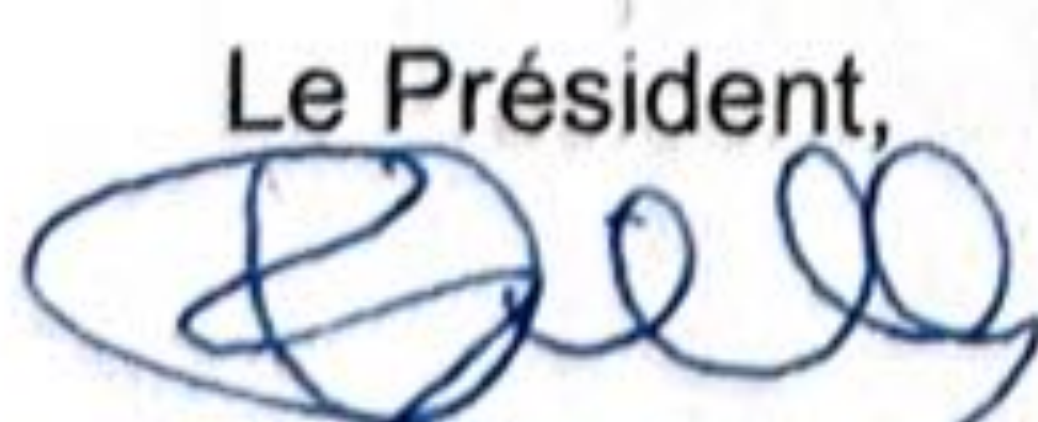
## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 17 MARS 2026

Présidence : Monsieur Blaise Vuille

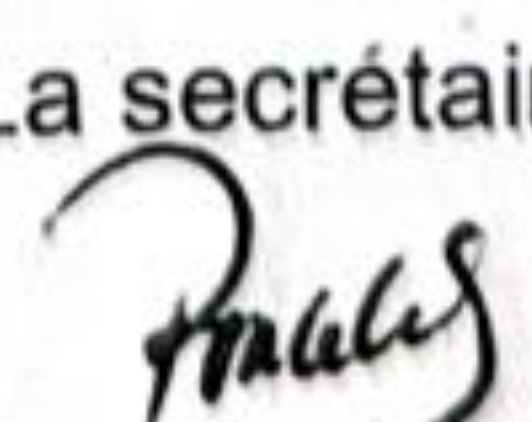
Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis municipal N°01/2026 – Plan directeur intercommunal relatif à la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) de Lavaux-Oron,
  - d'accepter le Plan directeur intercommunal relatif à la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) de Lavaux-Oron.
- Préavis municipal N°02/2026 – Demande de crédit d'investissement de Fr. 500'000.- pour la création d'une conduite de bouclage d'eau potable entre Ferlens (Route du Nord) et Le Borgeau (Chemin du Bois Devant)
  - d'accorder à la Municipalité l'autorisation de la création d'une conduite de bouclage d'eau potable entre Ferlens (Route du Nord) et Le Borgeau (Chemin du Bois Devant),
  - d'octroyer un crédit d'investissement de Fr. 500'000.-,
  - d'autoriser la Municipalité à financer les travaux selon les modalités proposées.
- Préavis municipal N°03/2026 – Demande de crédit d'investissement de Fr. 650'000.- pour la réalisation d'un nouveau collecteur d'eaux usées : Secteur « Les Grottes »,
  - d'accorder à la Municipalité l'autorisation de la réalisation d'un nouveau collecteur d'eaux usées : Secteur « Les Grottes »,
  - d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de Fr. 650'000.-,
  - d'autoriser la Municipalité à financer les travaux selon les modalités proposées.

Ainsi délibéré en séance du dix-sept mars deux mille vingt-six.

Le Président,  
  
Blaise Vuille



La secrétaire,  
  
Catherine Poncelet